

Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle.* — *Chants proposés pour le programme scolaire 1938-1939.* — *La journée de Romont.* — *L'enseignement de l'Economie domestique à l'école primaire.* — *Deux jubilaires à l'honneur!* — *Nécrologie.* — *Un livre de calcul oral.* — *Pour nos enfants.* — *La IX^{me} Foire aux provisions à Fribourg.* — *Communications du Dépôt du Matériel scolaire.* — *Bibliographie.* — *Lourdes.* — *Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Examens de renouvellement du brevet en 1938.

La Commission cantonale des études a fixé aux vendredi et samedi 7 et 8 octobre, dès 8 h. du matin, au Lycée de Fribourg, les examens de renouvellement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. A moins de dispense spéciale, la participation à ces épreuves est strictement obligatoire pour les instituteurs et institutrices dont le diplôme est périmé.

En raison du fait qu'il n'y a pas de candidats de langue allemande, la session est prévue cette année exclusivement pour les membres du corps enseignant de langue française.

Obtention et renouvellement du brevet en 1939.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1939 :

1. *Section française* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Racine, Mithridate pour les candidats, et Athalie pour les candidates, pour les deux, édition Crouzet ; pour tous, Veillot, Pèlerinages de Suisse, édition Mame ; pour le renouvellement : Bossuet, Sermon sur la mort, édition Hatier, et Cités et pays suisses, II^{me} série, Gonzague de Reynold, édition Payot ; b) étude de l'allemand, pour l'obtention : Briod et Stalder, I et II, et lectures allemandes, Briod et Stalder, I^{re} partie ; pour le renouvellement : Odilo Zurkinden, Wo der Adler haust, Berggeschichten, I^{re} partie : Media vita, pages 5 à 55, ouvrage en vente à la Librairie de St-Canisius, à Fribourg.

2. *Section allemande* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Storm, Immensee und andere Jugendnovellen, et Schiller, Don Carlos ; pour le renouvellement : Jeremias Gotthelf, Uli, der Knecht, et Grillparzer, Medea ; b) étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur, et René Bazin, Une tâche d'encre, édition Velhagen & Klasing in Bielefeld und Leipzig ; pour le renouvellement : Alphonse Daudet, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; Les Etoiles ; Les douaniers ; le sous-préfet aux champs ; L'homme à la cervelle d'or ; Les sauterelles.

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.

La Commission cantonale des études, dans sa séance du 23 juillet, a délivré comme suit les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, sur la base des résultats de la session des examens de 1938 :

Diplômes avec la mention *très bien* : MM. Joseph Riat, de Chevenez (Jura bernois), et André Theurillat, de St-Brais (Jura bernois) ; M^{lles} Cécile Ayer, de Sorens ; Odile Borgognon, d'Estavayer-le-Lac ; Francine Bovet, d'Estavayer-le-Lac ; Louise Buntschu, de Saint-Sylvestre ; Denise Cardinaux, de Châtel-St-Denis ; Gabrielle Carrel, de Courtion ; Marie-Agnès Cattaneo, de Bedigliora (Tessin) ; Jeanne Corpataux, de Fribourg ; Hélène Deferr, d'Ollon s/Chermignon (Valais) ; Bernadette Demierre, de Billens ; Edith Dévaud, de Mossel ; Theodora Imfeld, de Lungern (Unterwalden) ; Colette Maillard, de Mossel ; Suzanne Monney, de Mossel ; Marie-Thérèse Moret, de Salvan (Valais) ; Cécile Murith, de Gruyères ; Marie-Laure Nicolet, de Villarimboud ; Madeleine Pauli, de Progens ; Claudine Peyraud, de Bulle ; Thérèse Piller, de Bonnefontaine ; Rachel Progin de, Léchelles ; Marie-Jeanne Rey, de Chermignon (Valais) ; Renée Rey, de Granges-de-Vesin ; Odette Rossier, de Mannens-Grandsivaz ; M. Antoine Thorimbert, du Châtelard ; M^{lles} Marguerite Tschachtli, de Chiètres ; M.-Françoise Vonderweid, de Fribourg.

Diplômes avec la mention *bien* : MM. Jean Bosson, de Riaz ; Louis Chaney, de Montet (Broye) ; Jean Jordan, de Domdidier ; Paul Joye, de Mannens ; Eugène Loup, de Bussy ; Roger Perroud, d'Attalens ; Gilbert Sansonnens, de Portalban ; Georges Brügger, de Planfayon ; M^{lles} Aline Corminbœuf, de Ménières ; Claire Gasser, de Bâle ; Claire Martin, de Ste-Croix (Vaud) ; Marie-Thérèse Moret, de Vuadens ; Eveline Perrotet, de Bas-Vully ; Thérèse Vez, de Seiry.

Diplôme avec la mention *satisfaisant* : M. Bernard Bongard, de Sales (Sarine) ; M^{lle} Andréa Sudan, de Chavannes-les-Forts.

Diplômes pour l'enseignement dans les écoles enfantines : M^{me} Henriette Burrin, de Chamoson (Valais) ; M^{lle} Augusta Crittin, de Chamoson (Valais) ; M^{me} Isabelle Jacques, de Genève.

Diplômes pour l'enseignement des ouvrages manuels : M^{lles} Simone Bertschy, de Pont-en-Ogoz ; Anna Gremion, de Bulle ; Augusta Huguet, de Morens ; Marie Sahli, de Wohlen (Berne) ; Marie-Louise Schwartz, de La Roche.

PARTIE NON OFFICIELLE

Chants proposés pour le programme scolaire 1938-1939

Cours inférieur. (Kikeriki.)

p. 32 N° 43 Les fraises du bois-de-l'étang.

p. 37 N° 51 Le chat de l'oncle Jean.

p. 73 N° 97 Notre beau pays.

A répéter : *O Salutaris*, p. 85, N° 111.

Cours moyen. (Ecolier chanteur.)

p. 101 N° 95 O ma Mère.

p. 312 N° 265 Chanson de Morat.

p. 140 N° 131 Calme du soir.

A répéter : *O Salutaris*, Kikeriki, p. 85, N° 111.

Fribourg ma patrie, p. 299, N° 257.

Cours supérieur. (Ecolier chanteur.)

p. 114 N° 109 Les souvenirs du temps passé.

p. 206 N° 189 L'heureux chasseur.

p. 300 N° 258 Le drapeau noir et blanc.

A répéter : La montagne, p. 241, N° 221.

O Salutaris, Kikeriki, p. 85, N° 111.

Tous les cours : *Tantum ergo* (Ecolier chanteur) p. 59, N° 43.

Le cantique suisse.

P.-S. — L'étude de ces chants doit donner lieu à de nombreux exercices de solfège. Les maîtres trouveront en outre, dans les 40 premières pages et dans les pages 266 et suivantes de l'*Ecolier chanteur*, tous les exercices qui permettent l'enseignement du solfège à l'école primaire.